

Empreintes

Janvier - Février - Mars



www.mairie-ensues.fr

Le journal d'Ensues la Redonne

N° 08



Dossier :

Le Parc Marin de la Côte Bleue

Pêle-mêle





' Nous ne faisons que notre travail d'élus...'

Après un hiver qui nous a épargné d'une grande épidémie de grippe et de grandes chutes de neige, le printemps est bien là, sous tous ses aspects ; réveil de la nature, premières fleurs, premières asperges sauvages, oiseaux qui se réveillent... Une saison qui inspire le temps des bonnes résolutions,...pourtant, dans le même temps les coups

portés aux communes et à leurs administrés se poursuivent comme si de rien n'était. La Réforme des collectivités territoriales est en phase d'être votée, le rassemblement des Maires devant la Préfecture à Marseille et leur montée à Paris devant les marches de l'Assemblée Nationale n'ont pas été entendus à ce jour... laissant le risque d'un éloignement des décisions et un retour en arrière sur la décentralisation.

À Ensues, le service Public de la Poste est aussi menacé par des mesures réduisant l'amplitude des horaires d'ouverture et la fermeture régulière d'un guichet sur deux. Situation que nous refusons avec Vous, c'est pourquoi je vous ai sollicité par une lettre-pétition qui a été signée par plus de 560 familles ce qui montre bien votre attachement à ce Service Public.

À ce jour la réforme de la police territoriale avec le remplacement de la gendarmerie de Carry par la police nationale est en sommeil, période électorale oblige, le Préfet ne répond toujours pas à la demande de rencontre des Maires de la Côte Bleue...

La rentrée scolaire 2010 se prépare aussi et c'est dans un contexte de pénurie que la carte scolaire 2010-2011 s'élabore avec des répercussions pour les deux écoles de notre commune.

Voilà, pour les dossiers difficiles sur lesquels nous vous informerons au fur et à mesure des évolutions et nous vous proposerons d'agir ensemble en fonction de leur avancée.

À ceux qui m'accusent de vouloir "affoler la population" je répondrai simplement que nous ne faisons que notre travail d'élus, qui consiste à défendre nos administrés.

Mais c'est bien le Printemps qui va voir fleurir les projets que nous avons préparé ces derniers mois; l'agrandissement de la salle de restauration de l'école élémentaire, l'aménagement de l'accueil mairie, la réfection des courts de tennis et celle des trottoirs des Rompides, ... pour ne citer que ceux-là.

C'est aussi un programme riche en animations, festivités, activités culturelles, sociales, sportives, environnementales et cette année pour la première fois Ensues fera son festival d'été.

Je vous souhaite à vous et à vos proches, un joyeux printemps et soyons optimiste car " Le printemps s'annonce toujours rempli de promesses... sans jamais nous mentir, sans jamais défaillir."

(Michel Bouthot écrivain québécois)

Michel Illac

Maire d'Ensues la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

**Compte Rendu
du Conseil Municipal** 2

Retour sur la cérémonie des voeux 3

Social - Emploi - Éducation 4

Les "Tamalous" sont actifs - Une matinée pour l'insertion - Les permanences du CCAS - l'ADIL
Ouverture des inscriptions en maternelle -
Un carnaval haut en couleurs - Emplois saisonniers

Travaux - Urbanisme - Sécurité 6

Le Tennis club fait peau neuve - Les conseils du C.A.U.E. - Le nouveau City Stade - Dispositif de sécurité estival -Inauguration de la station d'épuration - Information en gare SNCF.

Vie Associative 8

NARISSA, bien manier le pinceau
La commune récompense ses talents.

DOSSIER : Le Parc Marin de la Côte Bleue 9



Environnement 13

Classement du massif de la Nerthe
Top départ pour "Calanques propres".

Vie Locale - vie Citoyenne 14

L'heure du lancement des commissions extra-municipales - Résultat des élections régionales
Premier anniversaire du site internet.

Culture - Festivités 16

Immersion en Inde et Népal
Le Printemps des poètes - La St Maur
Les prochains Rendez-vous.

À noter 18

Agenda 19

État Civil - Nouveaux Commerces 20

Libre expression Municipale

Empreintes - N° 08

janvier, février, mars 2010

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. Général Monsabert
13280 Ensues la Redonne

COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Marianne Delaforest - Héïène Varre - Martine Maltéi - Sabine Coire

CONCEPTION RÉALISATION : Albatros

PHOTOS: J.Lopez, Éric Gianati - Dossier : Parc Marin de la Côte Bleue

IMPRESSON: SIRIS
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 février 2010

Secrétaire de séance : Sabrina BENKENOUCHE

Attribution de Subventions aux associations : première répartition 2010

(Rapport Mohamed Béhairi)

Attribution d'une avance sur subvention aux coopératives scolaires afin de financer les projets scolaires en cours : 6000 € pour l'élémentaire et 1500 € pour la maternelle.

Approuvé à l'unanimité

Intégration des biens sans maître

(Rapport Frédéric Ounanian)

En vue du réaménagement de la Place des Aires, le Conseil Municipal a lancé la procédure de revendication de biens sans maître par délibération du 14 mai 2009.

Suite à publicité, personne n'a revendiqué la propriété de ces biens. Les parcelles sont donc intégrées dans le domaine communal.

Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention au Conseil Régional

(Rapport Hubert Macone)

Afin d'améliorer le niveau d'équipement, la municipalité souhaite agrandir son Gymnase en réalisant une salle de gym agrès. Cette opération d'un montant de 600 000 € TTC peut être subventionnée par le Conseil Régional. Il s'agit d'autoriser M. le Maire à formuler cette demande au taux maximum.

Pour 24 Abstentions 2 Contre 0

Demande de subvention au Conseil Régional

(Rapport Hubert Macone)

Dotée d'un fort dynamisme démographique et d'une intense activité associative, la ville d'Ensûs la Redonne souhaite créer une Salle de la culture et des festivités. Cette opération d'un montant de 4 300 000 € TTC peut être subventionnée par le Conseil Régional.

Il s'agit d'autoriser M. le Maire à formuler cette demande au taux maximum.

Pour 22 Abstentions 0 Contre 4

Demande de subvention à l'État

(Rapport Hubert Macone)

Le projet de Création d'une salle de la culture et des festivités peut être subventionné par l'État. Il s'agit d'autoriser Mr le Maire à formuler cette demande au taux de 30 % (1 078 595 €)

Pour 22 Abstentions 0 Contre 4

Aménagement paysager de l'avenue de la Côte Bleue - Avenant N°2

(Rapport Marcel Turchiuli)

Afin de terminer les travaux d'aménagement, des compléments et des ajustements sont nécessaires. Le surcoût est de 54 743,15 € HT.

Adopté à l'unanimité

Permis de construire réfectoire de l'école élémentaire Frédéric Mistral

(Rapport Marcel Turchiuli)

La commune a lancé un programme d'insonorisation et d'agrandissement du réfectoire de l'école élémentaire. Il s'agit d'autoriser M. le Maire à déposer le permis de construire.

Adopté à l'unanimité

Permis de construire Hôtel de Ville

(Rapport Marcel Turchiuli)

Cet aménagement permettra d'améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail des personnels. Il s'agit d'autoriser M. le Maire à déposer le permis de construire.

Pour 22 Abstentions 0 Contre 4

Déclaration préalable toiture de l'Église Saint Maur

(Rapport Marcel Turchiuli)

Cette décision autorise M. le Maire à déposer une déclaration préalable et à signer les documents relatifs à cet effet.

Adopté à l'unanimité

Décision Budgétaire modificative n° 1 Année 2010

(Rapport Hubert Macone)

Lors de l'élaboration du budget primitif, il a été oublié d'inscrire les 10 000 € destinés à poursuivre la constitution du fond de livres à la Bibliothèque Municipale. Sans attendre le vote du budget supplémentaire, il est proposé de transférer 3 000 € en substitution d'achats de décorations de Noël.

Adopté à l'unanimité

Création de commissions consultatives extra-municipales

(Rapport Sabine Coirre)

Voir article page 13 du magazine Empreintes

Approuvé à l'unanimité

Publication de la liste des marchés conclus en 2009

(Rapport Hubert Macone)

Par cette décision, le Conseil Municipal prend acte de la publication de la liste des marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant supérieur à 20 000 € que vous pouvez consulter sur le site Internet de la ville dans la rubrique "Marchés Publics".

Approuvé à l'unanimité

Approbation du dispositif de dissolution du SIVOM "CARRY-SAUSSET"

(Rapport Michel Illac)

Le SIVOM, syndicat à vocation multiple créé en 1962, n'a plus de raison d'être depuis la création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole. Il s'agit d'approuver sa dissolution.

Approuvé à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs

(Rapport Michel Illac)

Pour répondre à l'évolution de la structure et de la carrière des agents, il s'avère nécessaire de procéder à la création d'un poste de puéricultrice de classe supérieure à temps complet. La dépense est prévue au chapitre 012.

Approuvé à l'unanimité

Renouvellement des membres délégués à la Commission d'Appels d'Offres

(Rapport Hubert Macone)

Suite aux démissions du Conseil Municipal de M. Didier Maury et Mme Noëlle Maunier - Chevé un siège n'est plus pourvu, il convient donc de procéder au renouvellement intégral de cette CAO. Par vote à bulletin secret le Conseil Municipal a désigné :

Sur la liste Illac: Frédéric Ounanian - Martine Mattei - Marcel Turchiuli - Marianne Delaforest. Sur la liste Bernard : Marc Bernard

Approuvé à l'unanimité

Mise au Point.

Cette commission, élue en application de la représentation proportionnelle au plus fort reste, ne comporte plus de membre de la liste Roger Barrachin. L'explication est simple. En effet, la première commission comportait un élu pour chaque liste d'opposition suite à une erreur lors de la publication des résultats (par le Directeur Général des Services d'alors) qui attribuait un siège de conseiller municipal de trop à cette liste et un de moins à la liste majoritaire. Depuis, le résultat a été rétabli par la Préfecture conformément aux résultats des élections. En tout cas, les deux commissions sont conformes à la loi, n'en déplaise à ceux qui vous mentent en sous-entendant qu'elles ne respectent pas les résultats des élections.

Suite à la démission de Mme Noëlle Maunier-Chevé, puis à celle du suivant de liste Mme Isabelle Faramia, c'est Mme Mireille Krause qui a été élue conseillère municipale sur la liste Marc Bernard.



Suite à la démission de M. Gilles Gabriel, c'est M. Pierre Tete qui a été élu conseiller municipal comme suivant de liste sur la liste Roger Barrachin.



“Votre présence ce soir, témoigne de votre fidélité et de votre amitié et je vous en remercie très sincèrement.”

Une salle comble malgré un temps glacial, ce sont plus de 600 personnes qui ont garni le gymnase dans une ambiance chaleureuse de convivialité qui permet des moments de rencontres et d'échanges entre habitants venus de tous les quartiers de la ville.

De nombreuses personnalités pour ces premiers Vœux du mandat

Des personnalités venues nombreuses, le Président de la Communauté Urbaine, le Député de la circonscription, le Conseiller Général du canton, les Maires de Marignane, Gignac la Nerthe, des élus de Carry, Sausset...



Un retour sur tout ce qui a été fait en 2009

Appuyés, par quelques images sur grand écran, les thèmes forts et les réalisations marquantes ont été évoqués. Réfection de voiries, entretien de bâtiments, politique culturelle avec une tarification à la portée de tous, festivités variées, activités proposées à toutes les générations, des plus jeunes au CLSH aux seniors...

Des projets en cours de préparation

Rond-point à l'entrée Ouest, aménagement de la Place des Aires, construction du centre de Secours, poursuite du programme d'assainissement... un moment important qui fut l'occasion de remercier Eugène Caselli, Président de la Communauté Urbaine et Jean-Noël Guerini, Président du Conseil général pour leur aide importante sur tous ces dossiers.

Des Remerciements

En conclusion, des remerciements adressés plus particulièrement aux élus, au Directeur Général des Services, à l'attaché de Cabinet en charge de la communication et aux personnels qui œuvrent tous les jours pour fournir aux ensuénéens les services attendus et une qualité de vie appréciée.

Pas d'augmentation d'impôts

“Vous le savez mais comme certains veulent vous faire croire le contraire, je le redis ce soir et vous pouvez l'enregistrer, le noter, le graver dans votre mémoire, je le dis clairement, pas besoin de décodeur... La commune n'augmentera pas les impôts pendant Toute le durée du mandat”



Le Conseil Municipal était réuni pour souhaiter les vœux à l'ensemble des personnels municipaux et communautaires. À cette occasion, le Directeur Général des Services et le Maire ont fait le bilan de l'année écoulée et ont évoqué les mouvements de personnel à venir afin de satisfaire les promotions, les mutations, et les départs à la retraite. Un moment important qui permet à tous de se retrouver dans un autre contexte et d'accueillir les nouveaux arrivés.



Remise de la Médaille de la Ville à M. Denis MASSEGLIA

“C'est pour votre engagement à défendre le sport associatif et le bénévolat que je souhaite au nom de notre ville vous honorer en vous remettant cette médaille...” déclarait Michel ILLAC en accueillant Denis Masseglia. Champion de France d'aviron, Président de la Fédération française d'aviron... Président du Cercle d'Aviron de Marseille Militant du monde associatif sportif, issu du bénévolat, habitant notre commune, dans de nos Calanques Denis Masseglia a été élu Président de Comité National Olympique et Sportif Français.

Il remerciait notre commune pour ses efforts afin d'équiper et aider les associations sportives pour répondre au développement du sport et encourager ce bénévolat qui est une richesse de notre pays.





>> LES TAMALOUS : Nos seniors sont actifs

Une centaine d'adhérents du club des Tamalous, avait répondu présent à l'invitation du CCAS de la commune afin de faire sauter les crêpes de la Chandeleur. Sous la conduite de la vice-présidente du CCAS, Martine MATTEI, en partenariat avec la "Table des Titans" (prestataire issu d'un chantier d'insertion), cet après-midi fût dansante et gourmande, en effet plus de 400 crêpes ont été confectionnées, permettant à nos seniors de fêter comme il se doit la Chandeleur dans la bonne humeur.

Ouverture des inscriptions pour les sorties des Tamalous :

- Mercredi 21 avril, visite du château d'Avignon
- Mardi 11 mai, concert de musique sarde et corse au Théâtre Tourski (*Inscriptions avant le 4 avril*)
- Vendredi 21 mai, sortie au Domaine de la Tour à l'Arbois
- Vendredi 11 juin, croisière sur le Canal du Rhône à Sète
- Du 14 au 21 novembre, voyage d'une semaine au Maroc (*attention places limitées*)

>> Une matinée pour l'insertion et l'emploi

Afin de mieux répondre aux besoins de tous les demandeurs d'emploi de notre commune, le Défi pour l'emploi Châteauneuf les Martigues-Côte Bleue s'associe à la Municipalité d'Ensuès la Redonne pour proposer le vendredi 23 avril une initiative autour des dispositifs de "l'emploi, la formation et l'insertion". Dans la salle du Conseil Municipal, de 9h à 12h, les personnes intéressées sont invitées à venir rencontrer l'ensemble des services d'aide destiné à rendre l'emploi plus accessible : réseau de parrainage, rencontres avec les entreprises, création d'activité et présentation du programme des ateliers thématiques comme rédiger un CV, réaliser une lettre de motivation, communiquer par son image ou découvrir l'ordinateur par le biais des ateliers multi média.

Pour tous renseignements : 04 42 76 21 21



>> CCAS : Permanences et accueil

Vous souhaitez entrer en contact avec une assistante sociale, bénéficier d'une aide juridique ou d'un conseil fiscal ? Vous avez besoin de rencontrer un agent de la Sécurité Sociale ? Vous recherchez un emploi ou une offre de formation ? Vous êtes en quête d'une solution d'aide à domicile ou d'un conseil immobilier ?

C'est très simple, le CCAS de la commune vous permet d'accéder à l'ensemble de ces services grâce à un programme complet de permanences pendant lesquelles des professionnels seront en capacité de répondre à vos besoins.

DGAS (as. sociales) : 04 42 77 78 56
Sur R.D.V uniquement le 2^{ème} Mardi des mois impairs, le 4^{ème} Mardi des mois pairs et le 4^{ème} Lundi de chaque mois.

Conseil Départemental de l'Accès au Droit (aide juridique) :
Le 1^{er} Lundi de chaque mois de 14h à 17h hormis juillet et août.

Sécurité sociale

Tous les Mercredis matin de 10 h à 12 h.

Défi pour l'Emploi (emploi, formation, insertion) : 04 42 76 21 21

Tous les vendredis de 14h à 17h.

Mission Locale (accompagnement pour les 16 - 25 ans) : 04 42 49 05 07

Tous les jeudis de 14h à 17h.

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) MPM Ouest : 04 42 31 44 68

Tous les Mardi de 14h à 17h.

Permanences de structures d'aide à domicile OMIAL : 04 91 10 70 55

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h.

ADAR : 04 42 95 26 84/ 06 26 84 21 21

Le 3^{ème} mardi de chaque mois de 10h à 12h.

Permanence Conseil Immobilier ADIL :
Le 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 17h.

Graines de Soleil : 04 42 09 03 15

Distribution de paniers paysans, tous les mercredis de 17h à 19h.

>> L'ADIL propose une nouvelle permanence Habitat

Dans le cadre du partenariat récemment établi entre Marseille Provence Métropole (MPM) et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), un conseiller-juriste spécialisé en immobilier assure désormais une permanence au CCAS tous les 3^{èmes} lundis de chaque mois de 14h à 17h (sans rendez-vous) sur toutes les questions de nature juridique, financière et fiscale (relations propriétaires-locataires, accession à la propriété, amélioration de l'habitat...).

Le conseil est bien entendu gratuit, neutre et personnalisé. La 1^{ère} permanence aura lieu le lundi 19 avril prochain. Pour en savoir plus : www.adil13.org ou 04 96 11 12 00.

>> Il n'y a pas qu'à Vancouver que nos skieurs ont brillé !

Si Ensûès avait ses jeux Olympiques, nul doute que les jeunes de notre commune y disputeraient les places d'honneur. Partis une semaine à Champagny en Vanoise, nos ados se sont baladés sur les pistes du domaine de La Plagne. Sur les 24 participants, la plupart ont obtenu leur flèche de bronze et 4 sont rentrés avec leur fléchette. Le tout dans une excellente ambiance lors des veillées du soir agrémentées de karaokés, d'un spectacle de magie, et de sorties en luge. De leur côté, nos 6-12 ans ont fait leurs bagages, direction les Orres, pour y vivre une semaine de plaisir. Au programme : cours de ski le matin pour le groupe des débutants et des moyens, puis ski "libre" l'après-midi. Le soir, veillées animées pour clôturer ces magnifiques journées. Chacun est reparti avec un beau bronzage et une étoile de plus à son actif !



>> MATERNELLE Ouverture des nouvelles inscriptions

Pour les enfants âgés de 3 ans au plus tard au 31 décembre 2010, le formulaire d'inscription à l'école maternelle est à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site Internet de la ville (rubrique Votre quotidien / Vie scolaire) puis à retourner rempli en Mairie.



>> CARNAVAL : Un rendez-vous haut en couleurs

Ce ne sont pas les quelques gouttes qui tombaient sur Ensûès ce Samedi 27 février qui auraient empêché les nombreux participants de faire la fête. Rouge, Bleu, Jaune, vert, chacun affichait fièrement sa couleur préférée pour défiler dans les rues du village. Comme il est de coutume dorénavant, le Carnaval de la ville rassemble à la fois les enfants du Centre de Loisirs mais aussi parents et enfants venus de tous les quartiers pour participer à la fête.

En témoigne le succès des stands de maquillage ouverts à tous sur le parvis de l'hôtel de ville. Puis, entraînée par la musique, la joyeuse troupe emmenée par les animateurs du CLSH et leurs chars, déambule alors en cortège pour se rendre à l'école maternelle où l'y attend un frugal goûter, entrecoupé de séances photos souvenirs. Rendez-vous est pris l'an prochain pour explorer un nouveau thème pour lequel chacun pourra encore faire admirer ses trésors de créativité.



>> EMPLOIS SAISONNIERS : c'est encore temps de poser sa candidature

Comme chaque année en période estivale, un certain nombre d'emplois saisonniers viennent renforcer les besoins de notre commune de mai à septembre. La date limite d'envoi des candidatures a été fixée au mardi 6 avril. De nouveau, la Municipalité donnera la priorité dans le choix des recrutements aux jeunes étudiants ensuénens faisant leur première demande.

Ces emplois concernent différents postes :

- Des Animateurs titulaires du BAFA pour le Centre de Loisirs.

- Des agents de surveillance de la voie publique et des contrôleurs d'accès aux calanques pour la Municipalité.

- Des agents d'entretien pour l'antenne territoriale de la Communauté Urbaine.

Intéressés, et si vous avez plus de 18 ans (17 ans pour le CLSH), dépêchez-vous d'envoyer un CV et une lettre de motivation à :

M. Le Maire - Hôtel de Ville
15 av. du Général Monsabert. 13820 Ensûès La Redonne



>> Le Tennis club fait peau neuve

Les travaux de réhabilitation du complexe des tennis touchent à leur fin. Les intempéries de cet hiver ont retardé la réalisation, mais aujourd'hui la coloration de l'ensemble des courts, la réfection de deux courts en béton poreux ainsi que la reprise de deux zones du court N°3 sont achevés. L'ensemble des grillages et des poteaux a été remplacé, la toiture des sanitaires et un point d'eau ont également été installés. Du côté du club house, les portes vitrées du local bénéficient d'un volet roulant à présent motorisé et il fera bon de s'abriter dès les

premiers beaux jours sous le nouvel auvent en thermo top. L'ensemble de ces nouveaux équipements va permettre aux adhérents du club de tennis de pratiquer leur sport favori dans de bonnes conditions et de profiter au mieux de cet espace. Tous ces travaux ont été réalisés dans le cadre des travaux de proximités financés à 80% par le conseil général. L'éclairage des courts va également être revu afin d'avoir une visibilité homogène tout en répondant aux normes en vigueur sur toute la surface des terrains.

>> Bénéficiez gratuitement des conseils du CAUE

La commune d'Ensuès la Redonne vient d'adhérer au CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) dont la mission essentielle est d'assister les communes des Bouches du Rhône dans leur volonté de développer la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Association 1901, créée par la loi du 3 janvier 1977 et mise en place par le département, le CAUE est l'outil du Conseil Général auprès des collectivités locales afin de les aider à une meilleure maîtrise de leur politique urbaine.

Ce nouveau service mis à la disposition des Ensuenens est gratuit et vous permettra avant le dépôt d'un permis de construire de profiter des conseils d'un architecte susceptibles de vous aider dans la conception de vos projets mais aussi dans l'obtention des autorisations administratives correspondantes. La mission de l'architecte conseil n'est pas de réaliser

les plans de votre maison mais de vous conseiller dans vos choix architecturaux et dans la qualité de votre construction dans le respect des paysages naturels ou urbains de notre commune.

Les permanences se dérouleront à partir du mois d'Avril le premier vendredi après midi de chaque mois. Pour pouvoir bénéficier de cette nouvelle prestation vous devrez au préalable prendre rendez vous auprès de Madame MASSELOT instructeur du droit du sol au service urbanisme qui étudiera dans un premier temps la faisabilité technique de votre projet compte tenu des contraintes de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). À l'issue de ce rendez vous, vous serez aiguillés vers Monsieur ROLAND l'architecte conseil.

Parallèlement, nous vous rappelons que le service urbanisme de la ville reçoit uniquement sur rendez vous le mercredi toute la journée.

>> SÉCURITÉ : la Municipalité renforce le dispositif pour la saison estivale

Afin de sécuriser au mieux nos calanques de mai à septembre, il a été décidé cette année de renforcer le contrôle d'accès aux calanques par la mise en place de barrières fixes aux points de contrôles pour permettre un meilleur filtrage. Comme l'an dernier un ASVP et un contrôleur d'accès aux calanques seront recrutés pour chaque barrage.

Suite à la concertation avec les habitants l'an dernier et pour tenir compte des enseignements de l'été 2009, la Municipalité a décidé de renforcer son dispositif pour répondre aux souhaits de la population. Ainsi, les barrages ouvriront dès le 1^{er} mai (et non le 1^{er} juin comme l'an dernier) le samedi, dimanche et jours fériés et ce jusqu'au 31 août.

En plus de ce dispositif, des ASVP viendront en renfort de l'équipe de la police municipale du 1^{er} mai au 31 août. L'ensemble de cette équipe sera au service de tous pour assurer au mieux leurs missions à cette période de forte affluence.

À noter, l'ouverture exceptionnelle du poste de police les samedi 17 et 24 avril de 9h à 12h pour la distribution des laissez passer.

>> Le City stade est à la disposition des jeunes

Les travaux d'aménagement du city stade sont terminés. Vous pouvez dès à présent profiter de ce site qui a vu la mise en place d'un banc, d'une fontaine et d'un éclairage écologique alimenté par un panneau photovoltaïque. Un grillage a été posé tout autour du terrain de jeu ainsi qu'un filet pare ballon aux extrémités du terrain afin de permettre la pratique des jeux de balles dans de bonnes conditions. Cet espace tant attendu par les jeunes de la commune est maintenant à disposition, sachez vous l'approprier tout en le respectant.



>> Le Comité Communal Feux et Forêts recrute

Amoureux de nos collines et de nos forêts, vous souhaitez être acteur de la préservation de notre patrimoine forestier. Vous pouvez vous engager auprès du comité communal des feux et forêt. Pour ce faire, il vous suffit d'être disponible une vingtaine d'heures ou plus entre le dernier week-end de juin et le deuxième de septembre afin de sillonner notre massif en compagnie d'une équipe dynamique. Par votre action bénévole vous contribuerez à la surveillance de nos collines et à la prévention des risques d'incendie. Un équipement vous sera fourni, ainsi qu'une formation initiale de base obligatoire, une formation à la conduite tout terrain, une formation vigie ...

Cette aventure vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la police municipale où toutes les informations vous seront fournies.



>> STATION D'ÉPURATION : Un nouveau symbole de l'exemplarité écologique de la commune !

Samedi 20 février, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et la commune d'Ensuès la Redonne ont inauguré conjointement la nouvelle station d'épuration d'Ensuès la Redonne. Moment fort pour notre commune qui a désormais le privilège d'être la 1^{ère} commune de la Côte Méditerranéenne à se doter d'un équipement de ce type qui permet un traitement "membranaire" des eaux usées avec pour spécificité un rejet au final d'une eau de qualité type "eau de baignade". Les présences à cette cérémonie d'inauguration de M. Eugène Caselli, président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et de M. Loïc Fauchon, président du Conseil Mondial de l'eau et de la Société des Eaux de Marseille symbolisent la portée de cet événement. À l'occasion des différentes prises de paroles, l'ensemble des intervenants ont insisté sur l'exemplarité de ce nouvel équipement en matière de préservation de notre environnement. Un équipement qui a été qualifié de "véritable Rolls-Royce des stations..." par le Maire Michel ILLAC.

L'avènement de cette station est aussi une

très bonne nouvelle pour les habitants du quartier du Val de Ricard, puisque une désodorisation de l'air est réalisée pour éviter les pollutions olfactives. De plus, l'ancienne station souvent saturée ne pouvait traiter que l'équivalent de 3000 habitants. La station d'aujourd'hui est dimensionnée pour 5 800 équivalents habitants et permettra dans les années à venir d'accompagner le développement démographique de notre commune.

Cette opération s'accompagne d'un programme de travaux pour l'extension du réseau de collecte des eaux usées dans la partie littorale de la commune. Compte tenu de leur importance (plusieurs millions d'euros), ces travaux ont été décomposés en 3 phases : la desserte sanitaire du vallon de Graffiane, déjà effective (environ 200 raccordements), la desserte de la Redonne et de la Madrague de Gignac prévue pour 2011 (environ 115 raccordements), la desserte des calanques de Figuières et de Méjean prévue pour 2012 (environ 90 raccordements). Ainsi dans les années à venir, ce sont l'ensemble des habitants de nos calanques qui pourront se raccorder.

>> GARE SNCF : Informations en temps réel aux Voyageurs

La Gare d'Ensuès La Redonne sera équipée d'ici quelques jours d'un écran d'information à l'usage de la clientèle. Situé sur le quai, il communiquera les informations sur la circulation des trains de la ligne en temps réel : Horaire de passage en gare des prochains trains, gares desservies, retard ou suppression éventuels...

Cet équipement répond à une attente forte des administrés utilisateurs de ce mode de transport et complètera d'autres outils d'information déjà existants : abonnement gratuit Alerte SMS, Contact TER au 0891 70 3000, site Internet www.ter-sncf.com/paca).

Ci-contre, l'exemple de cet équipement sur la ligne de Toulon.





débutants ou confirmés. L'acquisition des différentes techniques de peinture se fait au travers d'une méthode de formation adaptée au rythme de chacun et qui permet d'acquérir progressivement sa propre autonomie face à la création : La méthode Martenot-Paris. Tout le matériel et les supports d'atelier sont fournis. L'animatrice a suivi une formation Martenot de 7 années, dont les dernières années étaient axées sur la pédagogie et la transmission des différentes techniques, dans le but d'enseigner. Laissez-vous donc tenter ! Pour tout contact :

Mme Pascale BONIFACY
 Association d'Arts Plastiques Narissa
 7 rue des éperviers , Chantegrive
 13820 Ensûs la Redonne
 Tél : 06 14 18 61 00 ou 04 42 44 81 81

>> NARISSA ou l'art de bien manier le pinceau

L'association est née du désir de partager une passion : la peinture sous toutes ses formes et d'une volonté de faire découvrir cette activité aux autres. L'association comprend une cinquantaine d'adhérents qui viennent régulièrement, et dans la bonne humeur à l'atelier NARISSA.

Outre les cours, des sorties annuelles sont organisées dans la région pour peindre nos paysages sur le motif. L'année se clôture par une exposition publique, où sont présentées les œuvres de chacun. Les cours, d'une durée moyenne de 2h, s'adressent à tous, quels que soient les niveaux,



>> À L'HONNEUR : La commune récompense ses talents !

À l'occasion de la cérémonie des vœux de la Municipalité à la population le 9 janvier dernier, c'est un vibrant hommage aux bénévoles des associations qui a été rendu.

Leur action et leur engagement en complémentarité avec celui de la municipalité a été salué comme un élément déterminant dans la création de liens entre les citoyens, un moyen de lutte

contre l'indifférence, la solitude et même la délinquance et ce, tout au long de l'année. Les plus méritants d'entre eux se sont vus remettre un trophée récompensant leurs talents.



Sylvain DEBS
Triple Champion de France Trophée Formule Ford Kent



Valérie DOMERGUE
3^{ème} championnat du monde boxe chinoise



Mickael TARDY
3^{ème} championnat de France d'équitation



Handball
Équipe championne pré-excellence - de 14 ans



Droit au Bouchon
Équipe jeune Mondial de la Marseillaise



Football
Équipe championne de Provence - de 13 ans



LE PARC MARIN DE LA CÔTE BLEUE

2010, année de la Biodiversité, de la création du Parc National des calanques, de la 13^{ème} édition des journées de la Mer en association avec la ville de Carry, de la présidence attribuée à notre commune...comment ne pas faire un dossier spécial Parc Marin dans notre journal !!!

Le "Parc Marin de la Côte Bleue" est aujourd'hui le nom donné à un syndicat mixte qui regroupe les 5 communes de la Côte Bleue (Martigues, Sausset-les-Pins, Carry-le-Rouet, Ensues-la-Redonne et le Rove), la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Département des Bouches du Rhône, et les organisations professionnelles de la pêche (Comités Locaux et Prud'homies) de Marseille et de Martigues.

Il s'agit d'une initiative des collectivités territoriales liée au programme voté par la Région PACA en 1981 "développement de l'aquaculture et de gestion des ressources vivantes de la mer "

Les communes de la Côte Bleue et le Département des Bouches du Rhône ont accepté en 1983 de se lancer dans cette expérience proposée par la Région, en créant entre ces collectivités, et avec les organisations professionnelles de la pêche, une association.

C'est ainsi que la réserve de Carry-le-Rouet en 1983, puis celle de Martigues en 1996, ont été créées. Des récifs artificiels de production et des récifs de protection contre le chalutage côtier illégal ont été immergés sur des concessions qui avaient à l'origine le statut de concessions de cultures marines devant l'ensemble de la Côte Bleue au cours de 3 principaux programmes entre 1983 et 2004, financés notamment sur fonds européens.

Des stages de découverte pour les scolaires ont débuté dès 1984, et ont pu être généralisés et pérennisés auprès de toutes les communes de la Côte Bleue.

Depuis 2005, le nouveau siège du Syndicat Mixte, installé dans le bâtiment de l'Observatoire de Carry-le-Rouet permet d'élargir ce volet de l'action du Parc.

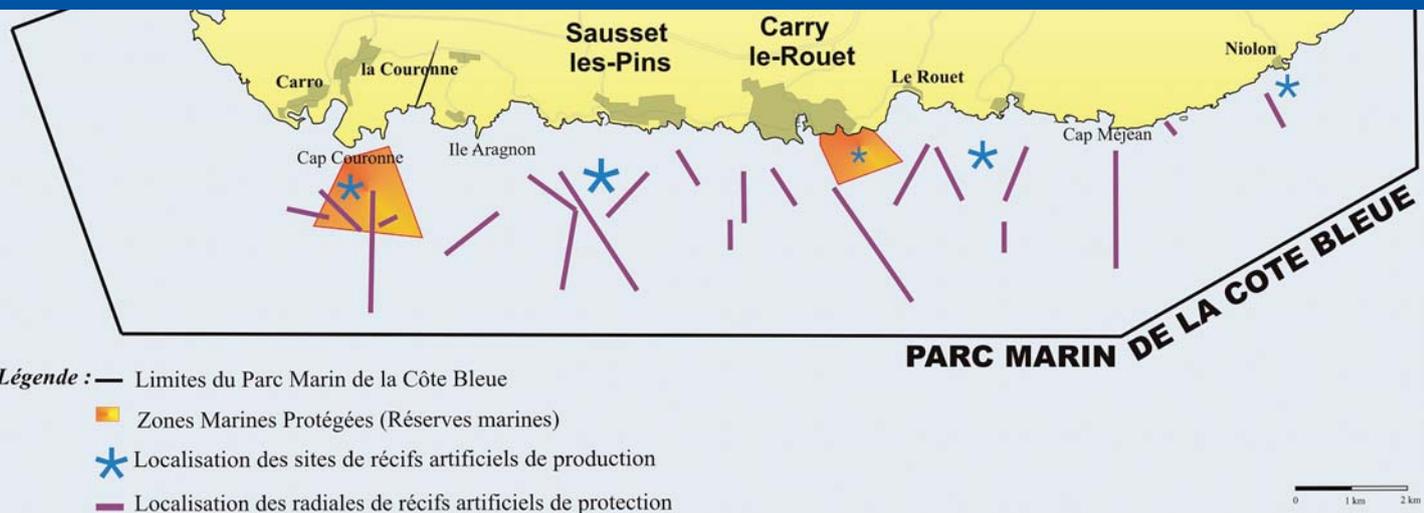
Depuis 2006, une démarche d'élaboration d'un plan de gestion a été entamée. Il s'agit, après plus de 20 ans d'existence et d'expérimentation, de faire un état des lieux et de structurer la démarche du Parc afin de la rendre plus lisible en interne et en externe et programmer les financements nécessaires.

Monsieur Bachet qui assure la direction du Parc est entouré de son équipe composée d'un responsable scientifique, d'une responsable pédagogique et deux agents qui assurent les suivis scientifiques, la surveillance des deux réserves, les rencontres avec les scolaires, des visites guidées du sentier, la campagne "écogestes ", d'une secrétaire. L'été une équipe de saisonniers vient renforcer le dispositif de surveillance du Parc Marin.

Vous l'aurez compris, cet outil que j'ai l'honneur de présider cette année est une chance pour nos communes, pour la préservation de nos zones naturelles les plus sensibles comme l'herbier de Posidonie et pour la sensibilisation et l'éducation à l'environnement de nos enfants.

Michel ILLAC

DOSSIER - Le Parc Marin de la Côte Bleue



PROTEGER

OURSIN

Depuis 1994, le Parc Marin de la Côte Bleue réalise un suivi du peuplement d'oursins dans le quartier de Martigues, puis à partir de 2007 il s'est étendu à toute la côte bleue.

Méthode de comptage

Le plongeur parcourt le transect* balisé muni d'une plaquette fixée sur une baguette de 1 mètre, en comptant et notant les oursins apparents (ceux supérieurs et ceux inférieurs à 40 mm).



Résultats 2009 sur l'ensemble de la Côte Bleue

Les densités moyennes de la catégorie des petits oursins ont augmenté entre le printemps et l'automne 2009, par contre concernant la catégorie des gros oursins, le dénombrement traduit une nouvelle baisse des effectifs.

Les mesures et actions

lors du Comité Syndical du 23 Novembre il a été demandé aux communes de Sausset et de Carry de s'engager vers une politique commune tendant à réduire d'un week-end les manifestations des oursinades sur la Côte Bleue en 2010. Les règles seront rappelées par les autorités :

- Pour les plaisanciers :
 - dates autorisées : du 1^{er} novembre au 15 avril
 - Taille minimale : 5 cm de diamètre (sans compter les piquants)
 - Quantités maximales : 4 douzaines par pêcheur
- Les professionnels pour leur part ont gelé ou même réduit le nombre d'autorisations de pêche en scaphandre autonome. Ils ont aussi décidé de reculer la date d'ouverture et sont maintenant sur les mêmes dates que pour la pêche de plaisance.

* Ligne virtuelle ou physique mise en place pour étudier un phénomène et compter les occurrences.

RÉSERVES

La zone marine protégée devant Carry-le-Rouet d'une aire de 85 ha a été créée en décembre 1982. Puis en 1996, une deuxième réserve a été créée sur le secteur du Cap Couronne.

- Les objectifs assignés aux deux réserves depuis leur création sont :
- L'augmentation de la productivité du milieu.
 - La reconstitution de biotopes* naturels en équilibre avec leur faune et leur flore associées.
 - La mise en place d'expériences innovantes, contribuant à la connaissance, à la protection et à la gestion du milieu marin méditerranéen.

Les résultats des études sur l'effet réserve et sur les récifs ont démontré l'efficacité et l'opportunité d'une telle opération dans ce secteur aux fonds particulièrement productifs.

La protection des réserves mobilise régulièrement les agents du Parc Marin, et la forte présence des agents sur le terrain, permet de dissuader les actions de pêche.

* Ensemble d'éléments caractérisant un milieu physico-chimique déterminé et uniforme qui héberge une flore et une faune spécifiques

RÉSULTAT SCIENTIFIQUE

Les différentes études menées par le Parc marin permettent de :

- Poursuivre la connaissance scientifique, au travers des études telles que la Bathymétrie* et la cartographie des habitats et de recensement des espèces. Le Suivi en routine de la température (depuis 11 ans).
- Faire du territoire du Parc Marin un "laboratoire de terrain" pour les programmes de recherche scientifique nationaux et internationaux. Le Parc Marin s'est d'ailleurs impliqué dans le Programme national de recherche PAMPA et GAIUS retenus par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche).
- Apporter un appui scientifique et technique aux projets et aux promoteurs d'AMP (Aires Marines Protégées)
- Collaborer au Réseau de surveillance, en évaluant la contamination des masses d'eaux pour Les réseaux de surveillance de la Directive Cadre Eau et en suivant la qualité des eaux de baignade avec Surfrider Foundation

* Science de la mesure des profondeurs de l'océan pour déterminer la topographie du sol de la mer



SENSIBILISER

Le Parc Marin multiplie les interventions sur le terrain dans le but de sensibiliser tous les publics aux enjeux liés à son action de protection et de gestion des ressources naturelles de notre littoral. Car au-delà des aspects scientifiques de son projet, le Parc Marin se mobilise pour faire connaître ses activités. L'objectif est d'impliquer la population dans la protection de son environnement proche, c'est à dire la Côte Bleue, de façon à transmettre de la meilleure façon ce patrimoine naturel aux générations futures... Pour cela, le Parc Marin développe diverses actions pédagogiques :



LES JOURNÉES DE LA MER

Tous les 2 ans, cette importante manifestation présente un programme toujours très éclectique (conférences, projections de films, rencontres pédagogiques) qui s'adresse à tous, petits et grands. Elle a pour but de faire découvrir la beauté, les curiosités du monde aquatique et les enjeux environnementaux liés au monde maritime. En janvier 2010, la 13^{ème} édition était consacrée à la protection de la Méditerranée en vue du développement durable.

LES CLASSES DE MER

Elles prennent la forme de stages de découverte du milieu marin, de sa faune et de sa flore, sur une durée de 3 à 5 jours et concernent prioritairement les enfants de CM1 et CM2, scolarisés dans les communes de la Côte Bleue. Les différents thèmes sont traités à la fois par des sorties sur le terrain et des topos en classe et sont illustrés de documents, diapositives, vidéos, jeux et travaux pratiques.



LE SENTIER SOUS-MARIN

Tous les étés, durant les mois de juillet et août, des visites guidées gratuites de surface sont organisées dans la réserve marine de Carry-le-Rouet. Cette activité a pour but de faire découvrir à l'aide d'un masque et d'un tuba, la richesse des petits fonds marins côtiers, et de sensibiliser les personnes qui fréquentent la Côte Bleue sur le rôle et l'importance d'une zone marine protégée.

L'OBSERVATOIRE DU PARC MARIN

L'Observatoire du Parc Marin est à la fois un centre pédagogique, de recherche et d'échanges. Installé sur la plage du Rouet, il n'est pas seulement le siège administratif du Parc Marin. C'est aussi un lieu dédié à la sensibilisation des jeunes et du grand public à la recherche scientifique. Il bénéficie pour cela d'une salle pédagogique pour accueillir les scolaires. Quatre aquariums y ont été aménagés pour présenter les différents habitats des petits fonds de la Méditerranée. Enfin, c'est un lieu d'échanges d'expériences et de concertation entre gestionnaires et usagers du milieu marin.



La co-construction avec la pêche professionnelle sur la Côte Bleue

Le Parc Marin a toujours privilégié la collégialité des décisions, notamment avec les pêcheurs professionnels, qui sont une composante déterminante des travaux et des avancées qui ont pu être réalisées. On peut parler véritablement de co-construction avec les acteurs de la pêche (arrêtés de cantonnement, installations des récifs artificiels,...).

Toute fois, de nouvelles orientations restent à mettre en œuvre, comme :

- le Maintien du chalutage au-delà de 3 milles devant la Côte Bleue.
- Un meilleur respect de la réglementation
- Une meilleure connaissance globale de l'activité de pêche professionnelle
- Confirmer les acteurs de la pêche professionnelle comme acteurs à part entière de la démarche Natura 2000.
- Une valorisation et une promotion des produits de la pêche sur la Côte Bleue et du patrimoine culturel lié à la pêche professionnelle

Les récifs artificiels

L'installation de récifs artificiels sur des fonds appauvris favorise la fixation de la faune et de la flore, sert d'habitat et permet une recolonisation des fonds marins. Pour répondre à ces objectifs, le Parc Marin a réalisé ces dernières années l'immersion de 2 types de récifs : les récifs artificiels de production et les récifs artificiels de protection.

L'immersion des premiers récifs artificiels de production a été réalisée dans la réserve de Carry-le-Rouet en 1983. Véritables "maisons à poissons", créateurs de biodiversité et de biomasse, ils permettent un accroissement des ressources. Les sites d'immersion, choisis à l'époque, concernent des taches de sable au sein de l'herbier de posidonies.

Les profondeurs d'immersion varient entre 15 à 24 m. Aujourd'hui, au total, ce sont plus de 2 800 m³ de récifs artificiels qui sont immergés dans la réserve de Carry-le-Rouet dans un but de production.



Les récifs artificiels dits "de protection" ont pour vocation première la protection des fonds par la création d'obstacles empêchant physiquement les opérations de chalutage illégal. Leur architecture constitue de façon secondaire, une zone d'abri attractive pour la faune sous-marine. Ils favorisent la pêche artisanale aux filets (nettement plus sélective et donc respectueuse de la ressource), environ 15 km d'alignements d'obstacles au chalutage ont été immergés devant la Côte Bleue. L'ensemble de ces alignements protègent les deux zones marines protégées et les aménagements en récifs artificiels de production.



Les Cinq communes du Parc Marin de la Côte Bleue ont fait le choix de ne pas adhérer au Parc National des Calanques.

Cette décision peut paraître étonnante, mais elle fait suite à l'analyse de la loi de 2006 relative aux Parcs Nationaux et aux Parcs Naturels Marins et aux échanges riches avec le GIP des Calanques.

Il est apparu impératif de garder une cohérence à l'échelle de l'ensemble du territoire de la Côte Bleue et de conserver l'outil du Parc Marin de la Côte Bleue qui a été construit en plus de 20 ans auquel les membres du Comité Syndical (Communes, Région, Département, Comités Locaux des Pêches Maritimes) ont fortement et clairement réaffirmé leur attachement.

Après ces analyses approfondies, au vu de l'histoire, de la spécificité et des caractéristiques politiques du territoire de la Côte Bleue, la seule hypothèse envisageable, avec de nombreuses conditions, était une éventuelle extension de l'Aire Maritime Adjacente du Parc National, limitée au milieu marin de la Côte Bleue.

Les arbitrages rendus au niveau de l'Etat ont jugé qu'il fallait relier la terre et la mer dans le territoire du futur Parc National, et donc qu'il fallait une Aire d'Adhésion à terre si l'Aire Maritime Adjacente s'étendait devant la Côte Bleue. Il n'y a donc pas de possibilité à l'heure actuelle d'étendre le futur Parc National des Calanques à la Côte Bleue.

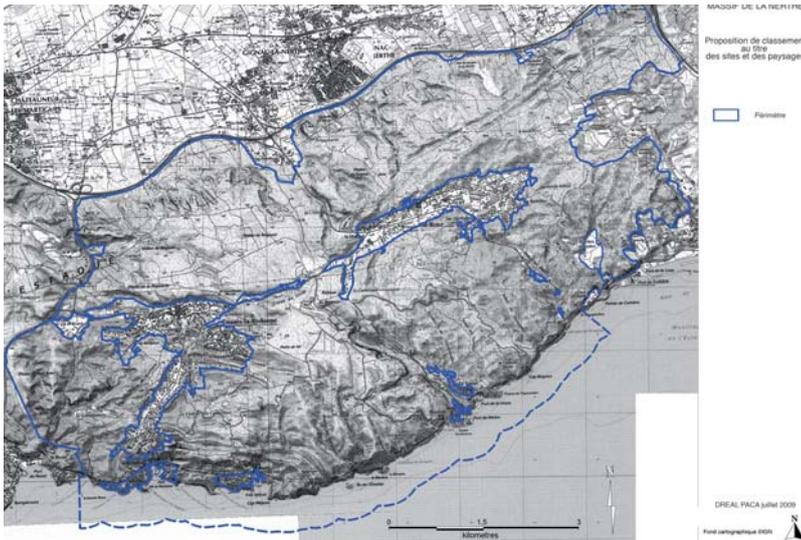
Ce qui est certain, c'est la volonté d'une coopération de haut niveau entre le Parc Marin de la Côte Bleue et le futur Parc National et le souhait que la coopération déjà engagée avec le GIP des Calanques se poursuive dans ce nouveau cadre et se formalise, de structure à structure.

CAP sur Natura 2000 en mer

La démarche Natura 2000 en mer sur la Côte Bleue a officiellement débuté le 16 novembre 2009. Le Parc Marin de la Côte Bleue a été désigné comme opérateur du site, et chargé de l'élaboration du Document d'Objectifs (Docob).

Le réseau Natura 2000 a pour ambition de préserver la biodiversité au niveau européen, par la conservation des habitats naturels et des espèces, tout en maintenant les activités humaines et en intégrant les préoccupations économiques, sociales, culturelles et régionales, dans une logique de développement durable. Natura 2000 est un label environnemental.





Frédéric Ounanian,
1^{er} adjoint en charge
de l'urbanisme
et de l'environnement

“Dès ma prise de fonction en mars 2008, j’ai été contraint de rectifier des aspects techniques de ce dossier qui avait mal été appréhendés par l’équipe précédente. Ce classement permettra de garantir que tous les travaux susceptibles de modifier l’aspect ou l’état d’un site, hormis les travaux d’entretien normal des bâtiments et des baux ruraux, seront soumis à autorisation du ministère chargé des sites ou du préfet du département, cela dans le but de préserver l’intégrité du site. Cela rendra certaines interdictions systématiques comme l’installation de panneaux publicitaires, le camping et le stationnement des caravanes ou les nouveaux réseaux de lignes électriques ou téléphoniques aériennes. Cependant, je souhaiterais lever toute inquiétude en précisant que beaucoup de ces mesures sont déjà en vigueur dans le Plan Local d’Urbanisme de cette zone. Ce projet offre simplement des garanties supplémentaires dans la préservation de notre environnement auquel chaque ensuéen est légitimement très attaché.”

>> Classement du massif de la Nerthe : Ce qu'il faut savoir

Par délibération du 26 mars 2004 la commune d'Ensues la Redonne a demandé au ministère de l'écologie et du développement durable de mener une étude sur le classement du massif de la Nerthe compte tenu des critères historiques, scientifiques, artistiques, et pittoresques (équivalent aux critères paysagers) des lieux. La phase préliminaire a débuté en 2007. A ce jour le périmètre vient d'être défini, excluant les zones urbanisées (centre ville et zone limitrophe) ainsi que les zones dégradées (Parc de loisirs en bordure de la RD9). Sur recommandation de l'inspection générale, la partie des

calanques urbanisées est retirée de ce périmètre. Début 2010 la procédure officielle débutera par une enquête administrative pendant laquelle la commune sera officiellement sollicitée sur ce projet de classement.

Les propriétaires impactés pourront faire connaître leurs observations à cette occasion. Après l'enquête administrative, la commission départementale des sites puis la commission supérieure des sites, seront consultées sur le bien fondé de la délimitation de la zone classée. Une fois validé, ce classement sera pris par arrêté ministériel ou par décret du Conseil d'État.

>> Opération Calanques Propres : top départ !

La grande journée de nettoyage des calanques se déroulera le samedi 5 juin. Afin de préserver l'environnement de nos 5 calanques, la Municipalité s'associe de nouveau aux associations, partenaires et entreprises privées pour mobiliser un maximum de citoyens soucieux de lutter contre la pollution de nos fonds marins et de favoriser la sauvegarde de notre littoral. Au programme, une grande matinée de nettoyage et une soirée festive au gymnase avec l'ensemble des participants.

Rejoignez-nous en appelant le service de l'urbanisme et de l'environnement au 04 42 44 88 88.





>> L'heure du lancement des commissions extra-municipales a sonné

Comme elle s'était engagée à le faire dans le cadre de sa politique de démocratie locale, la Municipalité va mettre en place des instances de consultation avec la population appelées commissions extra-municipales. Ces commissions, créées par délibération du Conseil municipal du 25 février 2010, seront composées d'élus et de personnes qualifiées issues de la société civile concernés par les sujets traités. Véritables lieux de dialogue et d'échanges, elles permettront de renforcer les liens entre la Municipalité et les administrés sur des sujets d'intérêt commun et constitueront des instances de travail qui seront forces de propositions. Trois commissions verront le jour pour participer à la définition des projets des 3 équipements suivants :

- Extension du Gymnase A. Ricaud (salle de gym-agrès)
- Création d'une Salle polyvalente des Festivités et de la Culture
- Création d'un Centre de Loisirs Communal

Afin de permettre de réunir le maximum des représentants des futurs usagers de ces différents équipements autour d'une même table, des élus des minorités ainsi que les fonctionnaires qui auront à en assurer la gestion, participeront également à ces commissions.

Pour rappel, comme cela avait été annoncé dans le précédent numéro d'Empreintes, ces 3 projets entrent dans le cadre d'un nouveau Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA), d'un montant de 6,150 Millions d'€ qui a été voté lors du dernier conseil municipal du 17 décembre et qui sera présenté en avril lors du vote du budget du Conseil Général pour être définitivement validé dans le courant du mois de mai.

Chacun de ces projets répond aux engagements de campagne de la Municipalité tels qu'ils avaient été définis en 2008 pour répondre aux besoins des Ensuenens dans l'objectif d'améliorer de façon plus significative le quotidien et la qualité de vie de tous.

>> Près d'un électeur sur deux n'a pas voté ce dimanche de deuxième tour...

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS RÉGIONALES			
Régionales de 2004		Régionales de 2010	
Inscrits	3442	Inscrits	3982
Votants	2424 70,42%	Votants	2185 54,87%
Blancs ou Nul	60 1,74%	Blancs ou Nul	72 3,30%
Michel VAUZELLE (GA)	1132 47,88%	Michel VAUZELLE (GA)	960 45,43%
Renaud MUSELIER (DR)	714 30,20%	Thierry MARIANI (DR)	538 25,46%
Guy MACARY (FN)	518 21,91%	Jean-Marie LE PEN (FN)	615 29,11%

Tous les résultats détaillés du 1^{er} tour disponibles sur www.mairie-ensues.fr et en mairie



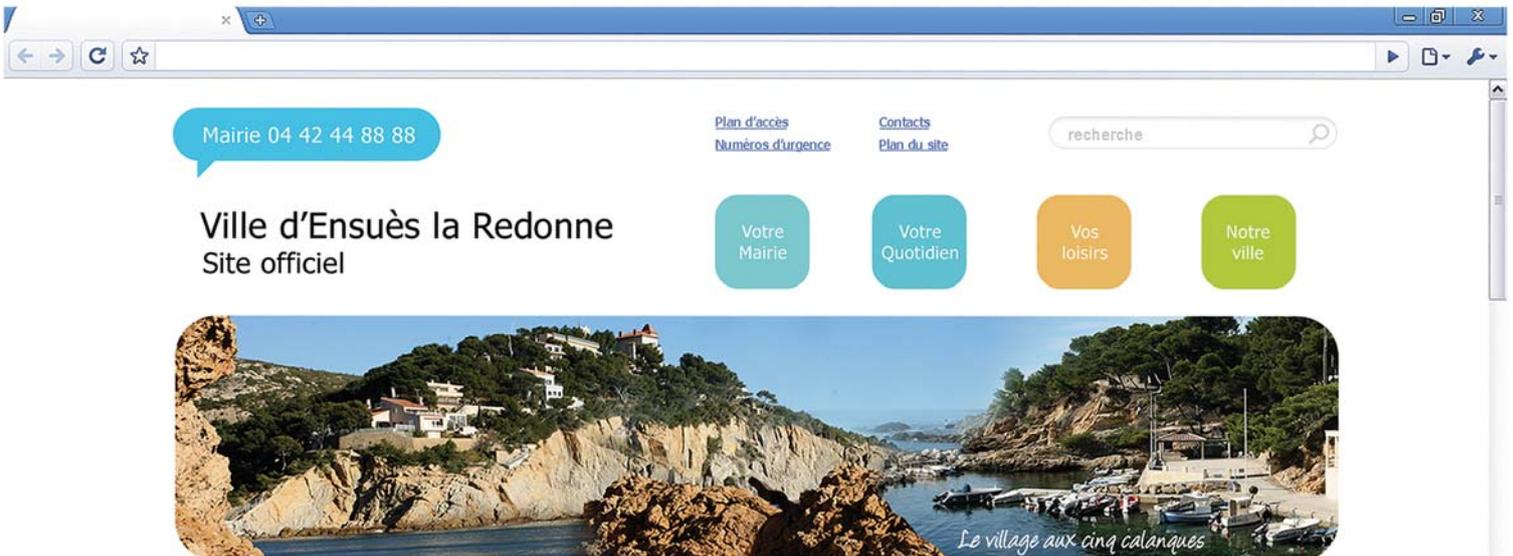
Sabine Coirre, adjointe à la Culture, à la Communication et à la Démocratie Locale

"Depuis que notre équipe Municipale a en charge la gestion de la commune, nous nous efforçons de développer le plus possible des méthodes de concertation et d'échanges pour nous permettre de mieux cerner les souhaits et les besoins de nos concitoyens.

Il apparaissait donc évident, au regard de la dimension structurante de ces 3 grands projets, d'appliquer ces principes qui nous sont chers sous la forme de commissions extra-municipales.

Concrètement, y participeront, des membres du Conseil Municipal à savoir M. le Maire, 6 élus du Conseil Municipal dont 2 des minorités (1 pour chaque groupe), 2 à 3 représentants du personnel municipal, et 3 à 4 personnalités de la commune, représentants des associations et de la société civile, qualifiés au regard de chaque projet. À ce sujet, je souhaitais souligner la grande souplesse de cet outil puisque dans ces commissions, nous aurons la possibilité d'accueillir en plus des membres permanents, des invités qu'ils soient experts, spécialistes, usagers, ou gestionnaires et qui permettront d'éclairer et d'accompagner les travaux selon les thématiques à l'ordre du jour. Sur le plan du calendrier, la 1^{ère} commission à être mise en place sera celle qui concerne l'agrandissement du gymnase, puis suivront dans le temps la commission sur la création de la Salle Polyvalente des Festivités et de la Culture et pour finir celle du nouveau Centre de Loisirs. Ces commissions sont non seulement des outils de concertation, mais aussi des dispositifs permettant d'assurer une forme de transparence de nos prises de décisions."

Le 21 mars 2009, la Municipalité vous présentait le 1^{er} site Internet de la ville d'Ensuès la Redonne. Aujourd'hui, après un an d'activité, ce nouvel outil d'information a fait la preuve de son utilité auprès des ensuénéens et de tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à notre commune. Le bilan d'activité que nous vous présentons ci-dessous le démontre : fréquentation, audience, interactivité, ...vous êtes nombreux à vous être appropriés son contenu et l'ensemble des nouveaux services qui vous y sont proposés. Vous le savez, votre avis nous intéresse... n'hésitez donc pas à nous faire remonter vos commentaires, vos besoins, vos questions ou vos envies d'internautes par le formulaire de contact mis à votre disposition.



Fréquentation annuelle du site



265 messages reçus sur le formulaire de contact (réponses dans les 72 heures)



27 907 visites soit une moyenne de 75 visites par jour
16 371 visiteurs uniques absolus



138 348 pages vues et 4,9 pages vues par visite



3 minutes de temps passés en moyenne par visite



Les pages les plus consultées

- Page d'accueil : 30 888 visites
- Agenda : 8111 visites
- Plan d'accès : 8058 visites
- Photothèque : 7830 visites
- Édito du Maire : 5527 visites
- Crèche municipale : 5360 visites
- Plan de ville : 4568 visites

Actualités



En bref

Risque de coupure de courant mercredi
Mouvement social mardi
Concert de Tito Clément samedi 27 mars à 17h30
Téléchargez les menus de cantine pour la période avril-juillet
Les programmes des vacances du Centre de Loisirs sont en ligne



Les principales fonctionnalités

- Les actualités de la commune actualisées quotidiennement
- Un retour en images chaque semaine des grands événements
- L'édito du Maire chaque mois
- L'ensemble des comptes rendu de conseils municipaux
- Le magazine municipal Empreintes en téléchargement
- L'agenda des manifestations
- Les programmations de la bibliothèque
- L'accès à tous les formulaires administratifs téléchargeables
- Les menus de cantine, toutes les informations scolaires ou de loisirs
- L'ensemble des numéros utiles de la commune
- Les permanences en Mairie et les informations du CCAS
- Le plan de la ville
- Les informations sur les horaires et trajets des transports publics
- La possibilité d'entrer en contact avec l'ensemble des services Municipaux en passant par le formulaire de contact.



©Photo issue des carnets de voyage de C. Jannussi

>> Immersion en Inde et au Népal

Après la belle action sur l'Afrique fin 2009, la Municipalité continue de vous faire participer à son "tour du Monde" avec cette fois un voyage aller-retour vers l'Inde et le Népal. Pour ouvrir cette semaine dépaysante, l'exposition de photos, prises lors du trek de M. Durand, Président de l'association Photocontact, qui a orné pendant 10 jours la salle du Conseil Municipal, a emmené les visiteurs dans les provinces retirées du Ladakh et du Mustang. Elle fut bien complétée par conférence-débat de Christian Jannussi qui a permis au public de mieux connaître ces contrées et de les sensibiliser sur le sort des populations des hauts-plateaux,

notamment celui des enfants orphelins pour lequel Christian est mobilisé et volontaire. *(si vous aussi vous souhaitez apporter votre contribution, n'hésitez pas à contacter son association : Défi nature 13 : christiantjannussi@sfr.fr ou 06 11 66 09 04)*

La soirée s'est poursuivie autour de quelques spécialités culinaires indiennes avant le concert de musique classique en provenance d'Inde du Nord mené par le Duo Saaj pendant lequel chacun s'est laissé bercer par le son du sitar et des tablas pendant près d'une heure. Joli moment qui fut une véritable initiation au voyage au plus profond de l'âme indienne.



À l'occasion d'une petite cérémonie le 12 janvier dernier, la Municipalité a récompensé les participants du concours de crèches et de sapins. Voici la liste des gagnants :

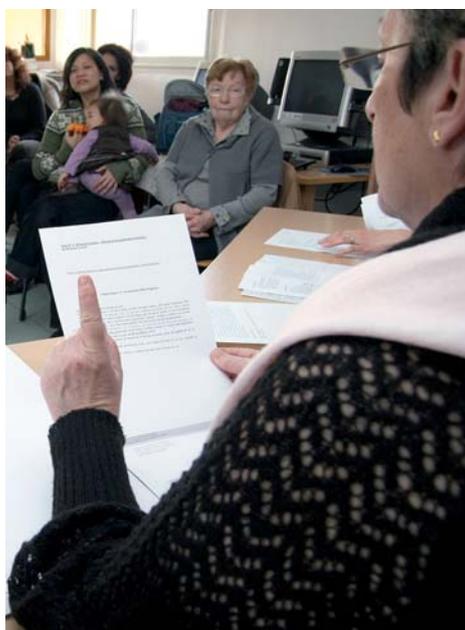
Crèche adulte : Mme Carorino

Sapin adulte : M. Manfredonia

Sapin et crèche enfant :

Victoria et Chloé Olive

Marianne Delaforest, en charge des Festivités nous précise que tous les enfants ayant participé ont reçu une récompense et que l'ensemble des participants ont su faire preuve de beaucoup de créativité et d'imagination pour illuminer à leur façon les fêtes de fin d'année sur notre commune. Encore merci à tous !



>> Quand Femme et Poésie ne font qu'un !

Placé sous le signe de l'échange et de l'émotion, le Printemps des Poètes version 2010 s'est formidablement croisé avec la Journée de la Femme sur la thématique "couleur femme". Pari gagné pour cette manifestation qui a surpris par le talent et l'enthousiasme des artistes présents le samedi 13 mars. La rencontre matinale entre les poètes amateurs de la commune et les auditeurs venus les écouter à la bibliothèque a donné le ton tout en intimité et en sensibilité. *(Leurs poèmes sont disponibles sur le site de la ville : www.mairie-ensues.fr)* Même émoi pendant le concert polyphonique

du Chœur de la Roquette qui embarqué le public dans l'univers des simples gens avec leurs drames et leurs joies, le tout en langue occitane. La soirée s'est clôturée par la représentation théâtrale de la Compagnie Méninas qui a interprété "Profession Mère", de l'auteure argentine Griselda Gambaro. Le texte, rude et beau, pose la problématique de devenir mère grâce à un verbe fulgurant, jusqu'à la cruauté parfois. Les sentiments véhiculés par cette pièce et sa drôlerie tendre ont bouleversé le public féminin... mais aussi masculin venu assister à ce spectacle. Un émouvant hommage rendu à celles qui le méritent tant !

>> SAINT MAUR : Animations, traditions, spectacles... la fête était partout !



>> Exposition de peinture du 10 au 20 mai

Avec l'aimable concours des artistes locaux (associations locales et particuliers), la Municipalité vous propose une exposition révélatrice des talents ensuénéens. Prenez donc le temps de venir admirer leurs créations et d'échanger en leur présence lors du vernissage qui aura lieu le lundi 10 mai à 18 h dans la salle du conseil municipal. Si vous souhaitez exposer vous aussi vos créations, alors n'hésitez-pas et contactez dès à présent Laurence au 04 42 44 88 88.

>> Salon et Foire aux livres fin mai

Pour la première fois, la commune vous propose son salon du livre et de la BD le samedi 29 mai à partir de 10 h sur le parking de la Maison Pour Tous. Vous pourrez y rencontrer de nombreux auteurs et illustrateurs (polar, BD, jeunesse), dont certains auront auparavant participé à une rencontre auprès des scolaires et enfants de la crèche. Des éditeurs et un libraire vous proposeront un large éventail d'ouvrages. Plusieurs animations rythmeront la journée (spectacle de

conte, conférence sur le polar, déambulations). Vous pourrez aussi visiter à la MPT une exposition photo sur Jean-Claude Izzo. Un rendez-vous à ne pas manquer...

Le lendemain, pour un moment de rencontre et d'échanges à l'occasion de la 2^{ème} foire aux livres de la commune à partir de 14h30 sur le même lieu où les participants pourront venir échanger ou vendre leurs différents ouvrages.

Renseignements et inscriptions sont possibles dès à présent auprès de la bibliothèque au 04 42 45 72 87

>> Ateliers web-télé du 13 au 16 avril

Pendant les vacances de Printemps, pour les jeunes de 12-18 ans, la Municipalité propose en collaboration avec l'association UrbanProd des ateliers web-télévision. Pendant 5 séances, chacun pourra réaliser son propre programme télé (reportages, prises de vue, interviews, montage...). L'occasion de découvrir concrètement l'univers du multimédia en apprenant les techniques journalistiques, de tournage et de réalisation. Pour clôturer les ateliers, le 16 Avril après midi, une véritable émission télé en direct sera proposée au grand public.

Tarifs pour les 5 séances : 26 € résidents / 35 € non-résidents.
Renseignements et inscriptions auprès de la Médiathèque au 04 42 45 72 87



>> Rencontre Hip-Hop au Foyer Socioculturel

Samedi 24 avril, la Municipalité vous propose un rendez-vous autour des cultures urbaines de 13 h à 17 h. Venez assister à des démonstrations de danse Hip-Hop. Plus qu'une compétition, ce concours chorégraphique promet un superbe spectacle, dans une ambiance festive et chaleureuse, porté sur des valeurs de respect. Devant un jury, plusieurs groupes de 2 catégories d'âge (11-14 ans et 15-18 ans) issus de notre commune et de villes voisines viendront amicalement s'affronter dans deux types de prestations (chorégraphies et Free Style (matches d'improvisation)).

Une collation sera offerte à tous les participants à la fin du battle. L'entrée est libre et pour de plus amples informations, veuillez contacter Christophe à la Maison pour Tous au 04 42 45 92 14.



>> Cérémonie d'accueil des Nouveaux Arrivants le 24 avril

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune la Municipalité aura le plaisir de les inviter à une petite cérémonie conviviale, dans la salle du conseil municipal, le samedi 24 avril à 17 h 30, où il leur sera remis une documentation d'accueil (répertoire des associations, plan de ville, magazines municipaux...) ainsi qu'un petit cadeau de bienvenue. Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service communication au 04 42 44 88 88 ou par le site internet de la ville rubrique contact.

>> Appel à candidature Fête de la Musique

Dans le cadre de la prochaine fête de la musique, le service culture et festivités de notre commune vous propose de nouveau la possibilité de venir vous exprimer en public. À cet effet, nous lançons un appel à tous les musiciens et/ou chanteurs amateurs qui envisagent de se produire pour qu'ils se fassent connaître, afin de coordonner au mieux les diverses animations qui auront lieu en fin d'après-midi jusqu'en soirée, sur notre commune. Après réception de tous les projets, une réunion de coordination sera organisée avec tous les partenaires pour établir une planification. Donc n'hésitez pas à vous faire connaître rapidement.

Contact mairie : Laurence ou Pascal, service culture et festivités : 04 42 44 88 88



>> Vide Grenier de printemps le 9 mai

La commune organise le dimanche 9 mai son premier vide grenier de l'année. Il se déroulera au boulodrome et sera ouvert au public de 9 h à 17h avec buvette et restauration sur place.

Si vous souhaitez vous inscrire vous pouvez retirer votre dossier d'inscription en Mairie ou le télécharger sur le site de la commune puis le retourner avant le 1^{er} mai 2010. Nouveauté cette année, pour faciliter l'organisation de la manifestation un système de numérotation sera mis en place. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le service Festivités/Culture, Laurence ou Pascal au 04 42 44 88 88.

AVRIL

JEUDI 1

Carnaval de la crèche communale

DU 5 AU 9

- Stage de Handball au gymnase
- Stage de Judo au Dojo
- Stage de Gymnastique au gymnase

DU 12 AU 16

- Stage de handball au gymnase
- Stage Masque et Chaussou au foyer socioculturel
- Stage de Gymnastique au Gymnase

DU 13 AU 16

Ateliers web-télé pour les 12-18 ans à la Maison Pour Tous

DIMANCHE 18

Repas des Séniors au gymnase

JEUDI 22

18h30, Conseil Municipal

VENDREDI 23

9h-12h, Matinée emploi, formation, insertion dans la salle du Conseil Municipal

SAMEDI 24

- 14h, Battle Hip-Hop au foyer socioculturel
- 17h30, Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants à l'hôtel de ville
- 21h, Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel : "À fond la caisse" interprétée par la troupe "les chaipakant"

DIMANCHE 25

- 17 h, Théâtre par le Foyer Rural - Boris Schoemann interprète en espagnol "Bashir Lazhar" d'Évelyne de la Chenelière.
- Sarmoulade par le CIQ de la Madrague de Gignac
- Grand Prix Jeunes du Badminton Club au Gymnase

MAI

SAMEDI 1

Soirée Musicale par l'ACCB au foyer socioculturel

DIMANCHE 2

Passage de grades par l'association de Boxe Chinoise au Gymnase

SAMEDI 8

10h30, Commémoration du 8 Mai

DIMANCHE 9

Vide grenier au boulodrome de 9h à 17h

DU 10 AU 20

Exposition de peintres locaux dans la salle du Conseil Municipal avec vernissage le 10 mai à 18h

SAMEDI 15

Concours de Pétanque au boulodrome*

SAMEDI 29

10h, Salon du Livre et de la BD sur le parking de la Maison Pour Tous

DIMANCHE 30

14h30, Foire aux livres sur le parking de la Maison Pour Tous

JUIN

VENDREDI 4

15h à 19h30, Don du Sang au foyer socioculturel

SAMEDI 5

Opération Calanques Propres

SAMEDI 12

- Tournoi de l'intégration de hand-ball au Gymnase
- Concours de Pétanque au boulodrome

VENDREDI 18

- 15h30, Commémoration de l'appel du 18 juin sur la Place des Martyrs

- 17h, Kermesse des écoles par l'APEER au boulodrome

SAMEDI 19

- Fête de fin de saison de l'association Impact au Gymnase

- Concours de Pétanque au boulodrome*

DIMANCHE 20

Gala de danse par Masque et Chaussou au Gymnase

LUNDI 21

Fête de la Musique dans plusieurs quartiers de la ville

MARDI 22

Fête du Club de Gymnastique au Gymnase

DU 23 AU 27

Fête du Foyer Rural au foyer socioculturel

SAMEDI 26

Marché paysan du Rotary Club au Gymnase

JUILLET

SAMEDI 3

- Tournoi de fin de saison du Koala Volley au Gymnase
- Théâtre par le CIQ de la Madrague de Gignac

DU 5 AU 9

Stage de Hand-ball au Gymnase

SAMEDI 10

Concours de Pétanque au boulodrome*

MARDI 13

Bal du 14 juillet sur le parvis de l'hôtel de ville

MERCREDI 14

Commémoration de la fête Nationale

SAMEDI 17

Concours de Pétanque au boulodrome*

DU 18 AU 25

Séjour été du CLSH Enfants

DU 19 AU 29

Séjour été du CLSH Ados

DU 23 AU 25

Festival d'été d'Ensuès la Redonne au Gymnase

SAMEDI 24

Concours de Pétanque au boulodrome*

* Par l'association Droit au Bouchon

>> Du changement à l'Auberge de la Calanque



Nouveau propriétaire (M. Cammillieri), nouvelle gérance (Mlle Bonetto), l'Auberge des Calanques vous accueille au cœur du Port de la Redonne, en terrasse ou à l'intérieur, tous les jours en journée continue. Il serait dommage de s'en priver au moment où arrivent les premiers beaux jours et souhaitons bonne chance à cette nouvelle équipe. Réservations au 04 42 45 95 01 ou 06 77 33 12 19

>> Nine ne soufflera pas ses 100 bougies



Henriette Paolinetti, que les anciens connaissent sous le nom de Nine, aurait eu 100 ans cet été. Elle était aussi la doyenne du repas des anciens ces dernières années. C'est certainement avec grande joie que tous ceux qui l'ont entouré jusqu'aux derniers jours auraient fêté cette nouvelle centenaire, hélas la vie en a voulu autrement !

>> On ne verra plus Pilar au club des seniors

Pilar Amrane, s'en est allée subitement sans qu'on ne puisse s'y préparer, nous étions ensemble chez le coiffeur quelques jours avant nous déclarait le Maire. Assidue du club des Tamalous, elle savait partager les moments de joie avec tous. Ses petits enfants l'adoraient pour ce qu'elle était et aussi pour ses pâtisseries dont le fameux gâteau à l'ananas...



>> Simone s'est éteinte doucement



Simone Ricaud, était très malade depuis quelques années, elle nous a quittés en cette période de fêtes de fin d'année. Elle laisse un grand vide et une grande solitude pour Émile, son époux pour qui elle comptait tant avec leurs... de mariage.

>> Dernière minute

Lundi 15 mars, un des bus retournant du collège Le Petit Prince a vécu un fâcheux incident. À proximité du rond-point du Rove, une jeune élève a été projetée dans le fossé et une deuxième a pu être retenue par ses camarades évitant la chute. Après une intervention rapide des pompiers d'Ensuès et des gendarmes, la jeune fille hospitalisée pendant une semaine s'en sort sans gravité. L'enquête a montré que la cause à l'origine des faits est seulement un comportement de chahut au fond du bus. Le port de la ceinture aurait tout simplement à lui seul pu éviter cette situation qui aurait pu être beaucoup plus grave. Empreintes souhaite tous ses vœux de rétablissement à Françoise.

NAISSANCES

- 09/12 Ayrton FAUS
- 17/12 Solhan EL SAFTY
- 19/12 Arno KOROSEC
- 08/01 Séléna SANTIAGO
- 10/01 Quentin BAUSSANT
- 18/01 Nathan MORA
- 19/01 Flavio VITTU
- 23/01 Léa SERRA
- 08/02 Jules STEFANELLI
- 17/02 Baptiste GIRARDEAU
- 18/02 Shems Dean FERCHICHI
- 18/02 Noïm GERAULT JOURDIN
- 18/02 Garance MIRALLES

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.



Ayrton



Nathan



Shems Dean

MARIAGES

- 09/01 GORGAN Tony / GORGAN Sabrina

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

- 22/12 Simone BONNET épouse RICAUD
- 26/12 Pilar QUIJADA veuve AMRANE
- 16/01 Morgann BELEC
- 07/02 Lisette FARNESI (divorcée COPPIN)
- 13/02 Henriette ROCHAS veuve PAOLINETTI
- 14/02 Claude TRABUC épouse CORRIAS
- 19/02 Yolande GREBONVAL épouse CAMUS
- 25/02 Henri WAKSMAN

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

**Rentrée scolaire 2010/2011 sous pénurie !!
Une fermeture de classe à l'école élémentaire et une non ouverture à l'école maternelle.**

Les suppressions de postes sont massives dans l'éducation nationale, plus de 16 000 pour l'année prochaine. (40 000 en trois ans...)

À Ensuès, cela se traduit par la fermeture d'une classe à l'école élémentaire et la non ouverture d'une classe à la maternelle malgré des effectifs qui vont entraîner des classes surchargées à plus de trente enfants. Les chiffres annoncés par la Directrice en fin d'année 2009 sont de 190 et justifient une classe supplémentaire. Pourtant, l'académie les a revu à la baisse s'expliquant par l'application de la "moulinette" permettant de supposer une non réalisation des chiffres annoncés le jour de la rentrée et surtout par l'application de nouvelles règles de moyennes liées aux suppressions de postes décidées par le Ministère...

Oui, il faut le dire, c'est une réelle attaque contre le service public d'éducation qui caractérise nettement la politique éducative nationale faite de renoncement et de désengagement, alors que dans le même temps, la municipalité fait de gros efforts pour mettre les moyens nécessaires en locaux et en personnels.

L'heure est à la mobilisation et à la résistance pour ne pas laisser faire, dans l'intérêt de nos enfants et pour l'Avenir qu'on leur prépare.

C'est bien mon rôle de Maire de participer avec Vous et pour Vous, à cette mobilisation, c'est ainsi que sur ce dossier la municipalité est intervenue, dès connaissance des données.

A ma demande, je serai reçu par l'IEN accompagné de l'Adjointe à l'Education, Géraldine Cuda, dans les prochains jours.

Michel Illac

"Gauche plurielle - Société civile"

PENDULES REMISES A L'HEURE !

Comme Noëlle Maunier-Chevé a mis un terme à son parcours d'élue, Mireille Krause, particulièrement connue du tissu associatif et sportif, nous a récemment rejoints.

Adjointe au maire déléguée au Littoral et à l'assainissement de 2001 à 2008, Noëlle a œuvré au sein de l'équipe municipale précédente à de nombreux projets, comme la nouvelle station d'épuration, l'aménagement du port de la Redonne, ou encore le classement des calanques et de nos massifs, qui a du mal à aboutir avec l'adjoint actuel.

Ces changements d'élues induisent une réorganisation des commissions municipales, instances démocratiques, dans lesquelles devraient normalement être débattus tous les dossiers. C'est aussi l'occasion de mettre les pendules à l'heure et d'avoir, enfin, une commission d'appel d'offre réglementaire. Car depuis 2008, la composition de cette instance

importante attribuant les marchés publics ne respectait pas les résultats des élections municipales.

Désormais, nous vous représentons ainsi dans les commissions :
Appels d'offres : Marc Bernard - suppléante Édith Maurel
Urbanisme, environnement, littoral, ports de plaisance, eau, assainissement, développement durable : Jean-Michel Olive - Mireille Krause

Social, emploi, seniors / Centre Communal d'Actions Sociales : Corinne Faramia-Milanta

Finances, développement économique, commerce, artisanat, service public : M. Bernard - Mme. Krause

Sport, vie associative / Sécurité, cimetière, transport, voirie, travaux : JM Olive

Éducation, jeunesse, petite enfance / Loisirs, animations, cérémonies, tourisme / Culture, communication, démocratie locale, patrimoine, nouvelles technologies : E. Maurel

Groupe d'opposition

"Confiance en l'Avenir"

Pour faire divergence envers les vrais problèmes, notre Maire tente d'affoler la population.

Ne nous y laissons pas prendre ! Ces derniers temps, nous avons eu droit de nouvelles tentatives de désinformations. Il dit ne plus pouvoir boucler les budgets avec les réformes régionales, alors que les Maires de France dans leur majorité (source AMF) sont sereins à ce sujet ; il prédit la fermeture de la Poste à Ensuès, pourtant mal logée par la commune, mais qui n'est pas menacée ; il annonce la suppression de la Gendarmerie sur nos communes, alors qu'il ne s'agirait que d'un remplacement par la Police.

Un peu de recul ! Ceux qui s'agitent, ne sont pas ceux qui travaillent le plus ! En l'absence de réalisations, notre Maire, qui est Vice-président de la Communauté Urbaine, tente de nous faire oublier tout ce qu'il n'a pas pu faire. Il n'a pas pu améliorer l'aménagement de l'avenue de la Côte Bleue qui

est dépourvue de piste cyclable ; il n'a pas pu revoir l'aménagement du Port de la Redonne, avec plus de parkings et autres suggestions réalistes demandées par de nombreux résidents concernés ; il n'a pas pu être le leader pour l'aménagement de la ZAC des Aiguilles et exiger aussi la cessation des nuisances de Biotechna ; il n'a pas pu être en mesure d'obtenir la réfection des voies impraticables... etc...

Monsieur Illac, il faut assumer d'abord toutes vos responsabilités en matière de Sécurité Publique, de Gestion d'Investissements, de Transparence Urbanistique, de Coûts de fonctionnements des futurs investissements que vous laisserez à vos successeurs, ainsi que des nouveaux remboursements d'emprunts démesurés sur 30 ans !

Roger Barrachin

Cet été

**ENSUES
FAIT SON
FESTIVAL**